

La Feuille



de CONDÉ-SAINTÉ-LIBIAIRE Mai 2025 N° 137

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR MAÏWENN !

À quelques jours de l'élection de **Miss Seine-et-Marne 2025**, nous pouvons tous aider notre Condéenne à décrocher la couronne !

L'élection aura lieu le **samedi 17 mai** et est qualificative pour Miss Île-de-France, dernière étape avant Miss France.

Pour rappel, **Maïwenn Vigana**, condéenne depuis sa naissance, a été retenue parmi plus de 145 candidatures afin d'intégrer une promotion de 12 jeunes femmes et elle porte le **n°12**. Un vote SMS est mis en place. La candidate ayant récolté le plus de votes sera d'office qualifiée parmi les 6 finalistes (les 5 autres finalistes seront déterminées par un vote du public présent le soir de l'élection) Enfin, le jury déterminera la gagnante et ses deux dauphines.

Pour soutenir Maïwenn :

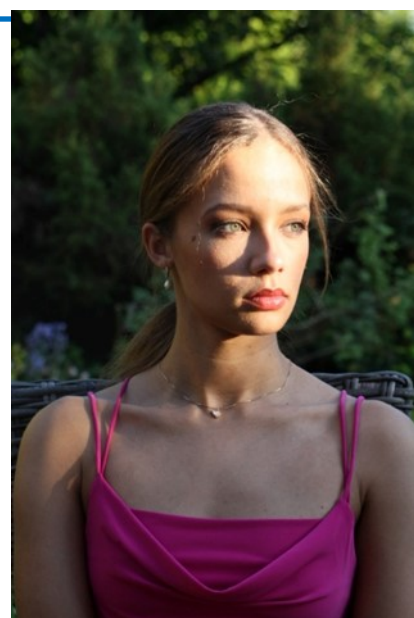
Envoyez **SM12** au 71515 (0.99€ + prix du SMS)

Vote ouvert **du samedi 10 mai à 9h au samedi 17 mai à 17h**

Nombre illimité de participations

Vous l'aurez compris, c'est le moment ou jamais de montrer la solidarité des Condéens et ainsi peut-être porter notre chère Condéenne à l'élection de Miss Île-de-France, le samedi 20 septembre !

Pour découvrir le parcours de Maïwenn dans cette aventure et la soutenir, suivez-la sur ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok) en scannant le QR code suivant :



Notre environnement



Marre des incivilités !!

Nous relevons presque chaque semaine en mairie des incivilités : un dépôt sauvage de pneus sur le Quai de Marne, le vol de notre banderole d'entrée de ville et la dégradation de panneaux de signalisation, des excès de vitesse, des véhicules mal garés... Sachez que nous avons repéré la plupart de ces contrevenants sur notre système de vidéoprotection et qu'ils font ou feront l'objet de contravention. Ils risquent une amende de classe 5, soit 1500 euros. Ces agissements coûtent très cher à la collectivité et détruisent tous les efforts que nous déployons pour rendre notre ville propre et agréable.



Quelques gestes simples pour un jardin plus écologique

N'est-il pas triste que notre ami des jardins le hérisson soit devenu depuis octobre 2024, **espèce « quasi menacée »**. En cause, la circulation routière, mais aussi le cloisonnement de nos jardins. Ces petits animaux si mignons, sont pourtant bien utiles, ils sont en particulier les prédateurs des limaces qui déciment nos plates-bandes et potagers.

Pour protéger les hérissons, il est important de leur laisser des abris dans le jardin (tas de bois ou de feuilles...) et de leur créer des passages dans les clôtures, il ne faut plus murer les jardins, et si un mur existe, il faut y faire un trou de 13x13 cm, en vérifiant de temps en temps qu'il n'est pas obturé. Vous ferez un grand geste pour nos amis !

De la même façon, **nos insectes pollinisateurs**, ceux qui permettent à nos fleurs et à nos légumes de fructifier ont besoin de 3 pollens par jour, comme nous avons besoin de 5 fruits et légumes. Il faut planter des fleurs et aussi laisser pousser les fleurs sauvages en laissant des parties de jardin en friche pour favoriser la biodiversité. Vous aurez la surprise et la joie de revoir chez vous, les beaux papillons, les gracieuses libellules, les folles sauterelles et les charmantes coccinelles. Un carré de gazon propre et bien tondu est le contraire de ce qu'il faut pour notre nature !

Pour protéger **nos oiseaux**, il ne faut pas tailler les haies ni les arbres au printemps et en été, vous détruisez leurs nids...et leurs petits ! Ce sont aussi de parfaits hôtels à insectes.

Evidemment, il faut éviter l'usage de produits et d'engrais chimiques, pailler ses plantations pour éviter l'arrosage, utiliser des eaux de récupération, ne pas tondre la pelouse trop souvent pour garder l'humidité et l'habitat des vers et des insectes.

Au total, laisser quelques parties de son jardin en friche, même très peu, est ce qu'il y a de mieux pour tous ses habitants !!!



La fête à Condé-Sainte-Libiaire



Le samedi 21 juin 2025 ESPACE POMPIDOU

Condé, le festival Excell'Art et Condé en fête vous proposent une fête de la musique variée et conviviale. L'après-midi, à partir de 14 h, les chorales locales donneront un concert. Vous y trouverez de la diversité et de la poésie :

Une chorale d'enfants, de la musique classique avec Anguêlos...et bien sûr La Note Condéenne !

Entrée libre, buvette.

À Partir de 19h30 notre nouveau comité des fêtes, CONDÉ EN FÊTE nous propose une soirée festive : une scène ouverte, un concert, dancefloor et un barbecue (sur réservation).

LE 21 JUIN, ON FÊTE LA MUSIQUE À CONDÉ !!!

Emmenez-moi : 28 et 29 juin

C'est un festival organisé chaque année par le département pour promouvoir le patrimoine et la culture.

Cette année les sites choisis pour le nord du département sont le château de Condé (Arribas), le musée Louis Braille à Coupvray et le château de Coupvray.

Pendant ces journées, vous pourrez admirer les deux châteaux et leurs parcs, faire des visites guidées.

Une vingtaine d'artisans d'art seront présents pour montrer leur savoir-faire et vous proposer des ateliers pour vous essayer à leur métier. Et bien sûr les souffleurs de verre feront des démonstrations !

Le festival vous propose : un grand pique-nique dans le parc du château de Coupvray, un parcours pédestre qui sera fléché depuis Condé, des concerts, des animations pour les enfants, des randonnées pour découvrir le patrimoine ... restauration et buvette sur place.

Le programme complet sera bientôt disponible sur le site.



AGENDA

Samedi 24 mai : journée citoyenne

Vendredi 13 juin : kermesse des enfants,

Espace G. Pompidou

**Samedi 21 juin :
fête de la musique**

Espace G. Pompidou :
À partir de 14 h :
le festival des chorales organisé
par Excell'Art
Le soir : soirée musicale et
dansante organisée par
Condé en fête, restauration sur place.



Pour réserver votre barbecue :



28 et 29 juin : festival « Emmenez-moi » :
au château de Condé et au château de
Coupvray : un grand pique-nique, de la
musique, de la danse, des contes, des
randonnées, des visites guidées, des
énigmes, des artisans d'art...

4, 11, et 18 juillet : les flâneries de Condé
et leur marché nocturne.
Cette année, nous vous proposons 3
thèmes :
la fête nationale américaine, la guinguette,
et la fête brésilienne !

Samedi 6 septembre : forum des associations

Dimanche 21 septembre : Brocante.

Ouvertures de la mairie :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
et le mercredi de 14 h à 17 h

Tél : 01 60 04 31 94

contact.conde@csl77450.fr

Site : www.csl77450.fr

Ville de
Condé Sainte Libiaire



En cas d'urgence :
06 27 83 45 33
Suivez-nous sur ILLIWAP

Directeur de la publication :
Fabrice Marcilly,
Rédaction : N. Aretz, C. Fernandez, S.
Sommier, J.-M. Fromont, P. Paquet.

